



Compte rendu du dernier CTPD du 24 janvier 2011

Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques :

« Sans revenir sur le conflit des retraites encore présent dans tous les esprits, la CGT rappelle que les aspects conditions de travail et exercice des missions, les effectifs et les salaires étaient aussi au cœur des revendications des personnels.

Dans l'YONNE, ce sont 17 suppressions d'emplois pour les deux filières.

Alors que les services sont déjà asphyxiés, que le travail par priorité (ce qui est la négation même du service public) se met en place, ces nouvelles suppressions vont conduire à supprimer de nouvelles missions. C'est aujourd'hui la fermeture de Brienon dans des conditions pas très reluisantes.

...

Les services de TG ne sont pas à l'abri. L'exemple marquant est celui de la gestion du passage sous AGORA de l'ensemble des agents de la filière gestion publique, en quelques semaines et sans moyens supplémentaires

Tous les agents subissent les suppressions d'emplois. Les conditions de travail se détériorent donc et la souffrance au travail augmente.

Les agents sont gouvernés par les indicateurs. Il faut toujours faire plus avec moins de moyens. On assiste ainsi à un désenchantement au travail.

Pour la mise en place du SIP au 1^{er} avril : un agent C de la filière fiscale de supprimer ! quelle aide pour le démarrage !

De plus, la filière fiscale va se réorganiser en passant de 3 à 1 secteur. Nous ne sommes pas dupes, ces réorganisations essaient d'atténuer les absences et de masquer le manque criant d'agents.

Qui peut croire que supprimer des emplois permet d'améliorer nos conditions de travail ?

Qui peut croire que supprimer des emplois permet une amélioration du service public ?

Qui peut croire que les réformes ont pour objectif l'amélioration du service public rendu ?

Nous pensions que les réformes avaient pour but d'améliorer sensiblement le service public rendu, il n'en est rien. La preuve nous l'avons en page 2 du document de travail qui nous a été envoyé :

La création du SIP doit s'accompagner **au minimum d'un maintien de la qualité du service rendu aux usagers et du respect des engagements de qualité de service** tels que la confidentialité ou l'identification des agents. Au-delà de ces engagements, l'amélioration de la qualité de service passe par la maîtrise des délais d'attente et un traitement immédiat des demandes les plus simples.

Quelle ambition ! !

Nous demandons qu'un bilan soit établi sur le fonctionnement des SIP de Joigny et Avallon après 10 mois de mise en place.

Nos remarques de l'époque sur l'accueil, les effectifs, l'organisation matérielle restent d'actualité concernant Sens et les autres SIP.

Concernant le SIP de Sens, nous tenons à vous alerter sur la détérioration des conditions de travail : les indicateurs, toujours les indicateurs, rien que les indicateurs. Les agents subissent des pressions quotidiennes de la part de leur hiérarchie et même des menaces de notes de service s'ils ne veulent pas obtempérer, ou ne peuvent pas, faute de temps. Cela ne peut pas durer et une gestion humaine doit de nouveau s'instaurer.

En question diverse la CGT Finances Publiques demande si une harmonisation de la question des ponts naturels est prévue ?

Elle redemande une information complète (promise mais toujours pas donnée) sur les projets de création de la DDFIP. «

L'administration a répondu à certains points de notre liminaire. Selon elle, aucune mission n'est supprimée ! Elle a parlé du rapport de la CNAM sur les conditions de vie au travail à la DGFIP, rapport très inquiétant. C'est pour cela que le DG a dit que l'année 2011 serait une année de respiration !! Qui peut le croire puisqu'en guise de respiration, la DGFIP a de nouveau des suppressions de postes. Selon le DSF, l'accueil généralisé est un accueil debout.

Les deux directions reconnaissent que l'objectif du SIP est de ne pas détériorer ce qui se faisait avant la mise en place !! Ce

n'est pas encore le cas d'Avallon où il y a des soucis, notamment dû au manque d'effectifs.

Concernant la filière gestion publique, le TPG est revenu sur la fermeture de Brienon. Concernant AGORA, le passage a été difficile du fait de son dimensionnement insuffisant. Ne pouvait-on pas le prévoir en amont, avant de passer au 1^{er} janvier dans la précipitation ? Il a répondu à la CGT sur les frais de déplacements non encore remboursés et nous a certifié qu'une régie d'avance était mise en place et que la mise en paiement s'effectuerait la semaine prochaine. Il en sera de même pour la filière fiscale, qui elle, pâtit de la mise en place de CHORUS.

L'ordre du jour de ce CTP conjoint était la mise en place du SIP d'Auxerre :

La date de mise en place du SIP d'Auxerre est le 1er avril 2011. Les locaux doivent être livrés le 15 mars prochain. Le mobilier sera neuf (bureaux et caissons), mais les armoires ne seront pas changées.

Un gestionnaire de file d'attente sera mis en place, avant l'accueil primaire. Il permettra d'être orienté soit au SIP, soit au SIE ou soit au CDIF.

Une réflexion est menée sur un serveur vocal.

En outre la mise en place d'une cellule téléphonique est à l'étude. La cellule est prévue sur les plans, mais la réflexion est menée pour savoir combien de personnes, de façon permanente ?....Les agents qui répondraient seront des agents des équipes de gestion.

Concernant les emplois :

D'après l'ORE, le recouvrement et la caisse correspondent à 6,74.

7 agents B et C seront transférés s'agissant de la CP et un agent A. Les postes, ils ont été proposés aux agents déjà en charge du recouvrement. Ils ont eu 15 jours pour donner leur réponse. Tous ayant accepté, les postes n'ont pas été proposés aux autres agents de la CP.

La CGT a mis en garde l'administration concernant le transfert du caissier, qui assure aussi la caisse des collectivités locales. Il faudra donc se poser la question d'un nouveau caissier pour la trésorerie Principale d'Auxerre.

La relative « bonne » nouvelle concernant la filière fiscale est que les 3 suppressions d'agents au SIP de Sens et d'Auxerre sont reportées à septembre 2012 !

Concernant les travaux :

Au vu des plans, les box de réception seront fermés.

Des changements doivent être apportés par rapport au plan présenté. Cependant, la DG étant maître d'ouvrage, il faut avoir son aval.

Une porte a été demandée entre le secteur d'assiette et le CDIF.

De même concernant la cellule téléphonique qui devrait être fermée, mais il faut faire la demande.

Questions diverses :

La date de mise en place de la DLU a été posée. Elle se fera avant le 1^{er} septembre (date butoir nationale). De toute manière entre la date de création et la date réelle de mise en marche (avec rapprochement de

certain services), il y aura une période transitoire. Pour l'instant aucune enveloppe pour les travaux, non plus, n'est connue...

C'est le flou artistique !!!

Le prochain CTPL (Trésor) aura lieu lundi 31 janvier, il concernera l'emploi, le budget, les horaires variables ...

Pour les impôts, il sera le 8 février sur le bilan de la formation professionnelle, notation, ponts naturels...

Les représentants CGT Finances Publiques

Caroline GERMAIN, Claudine BEAU et

Alain GUYADER

BULLETIN D'ADHESION

	<i>Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT Alors, je me syndique...</i>
Nom :	Prénom :
Affectation :	
Grade :	Indice :
Date :	
déclare adhérer au Syndicat National CGT Finances Publiques .	
Signature :	